

CONTRAT DU SITE CHAMPARDENNAIS

2018-2022

Trajectoire

Le regroupement du site champardennais « réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne » créé au 1er janvier 2018 est structuré autour de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Ses membres, au nombre de 14, sont l'URCA, l'Université de Technologie de Troyes, CentraleSupélec, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims, le Centre National des Arts du Cirque (CNAC), le CESI - campus de Reims, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du bâtiment et de l'industrie, campus de Troyes (ESTP), l'Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD) de Reims, l'EPF école d'ingénieurs, campus de Troyes, le Groupe ESC Troyes, l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne, NEOMA Business School et le CROUS de Reims.

L'association a su regrouper l'ensemble des acteurs de l'ESR du territoire champardennais, afin de répondre aux enjeux du site qui sont de renforcer son attractivité académique, scientifique et économique, compte tenu des caractéristiques socio-économiques du territoire, et de son positionnement singulier entre l'Est de la Région Grand-Est et l'Ile-de-France.

Trois autres établissements devraient rejoindre prochainement le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne : AgroParisTech, ENSAM (Antenne de Châlons en Champagne) et l'Institut International de la Marionnette. Une convention de partenariat est également en cours de signature avec Sciences Po Campus de Reims et Accustica (Acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle en Champagne-Ardenne).

La trajectoire stratégique ci-dessous décline les orientations et actions qui vont être initiées et mises en œuvre pendant la durée du contrat afin de permettre au site de se développer et de rayonner sur son territoire et au-delà.

I/Développer l'attractivité du territoire à l'échelle de la région Grand-Est et promouvoir la visibilité internationale du site

A/Définir et mettre en place un nouveau modèle de gouvernance

- Installation du conseil des établissements associés rassemblant tous les membres de l'association,
- Mise en place des instances de coordination territoriale pour l'animation des pôles nord et sud,
- Mise en place de l'instance spécifique pour le pilotage du contrat (URCA, UTT et Groupe ESC Troyes),
- Mise en œuvre des conventions inter-établissements,

- Mise en place d'un Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique de Champagne Ardenne (CCOSCA).

La gouvernance du site qui va être mise en place tiendra compte à la fois de l'évolution juridique du regroupement (une association créée en remplacement de la ComUE au 1^{er} janvier 2018) et de l'existence d'un contrat de site pour la période 2018-2022. A ce titre, une instance spécifique regroupant les signataires de ce contrat (URCA, UTT, ESC Troyes labellisée EESPIG) sera mise en place pour son pilotage ainsi que pour le suivi de l'avancée des projets qui y sont inscrits.

La gouvernance de l'association sera assurée par le conseil des membres associés composé de l'ensemble des membres de l'association de l'académie de Reims qui délibérera sur les questions relatives aux actions menées dans le cadre du regroupement. Elle veillera notamment à la co-construction de la stratégie de site, à la définition et au suivi de la politique d'allocation de ressources par les établissements membres et à la coordination des réponses aux appels à projets (ANR, PIA, collectivités, etc.) et l'évaluation de leurs résultats. Compte tenu de la structure du territoire, une animation territoriale coordonnée par l'URCA sur les territoires de la Marne et des Ardennes et par l'UTT sur l'Aube et la Haute-Marne sera par ailleurs mise en place. Cette structuration permettra l'opérationnalisation de la stratégie de site locale selon les spécificités de chaque territoire.

B/ Positionner le nouveau regroupement dans son environnement géo-économique

- Faire vivre l'échelon territorial de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Développer des relations avec les établissements de la région Grand-Est
- Augmenter le niveau de qualification des jeunes

La dimension géographique du territoire, la dissémination des acteurs de l'ESR et la grande diversité de l'offre de formation nécessite à la fois la mise en place d'une bonne coordination entre les acteurs de l'ESR et le maintien de l'autonomie de chacun d'eux, de manière à préserver leur réactivité et leur capacité à répondre aux besoins des territoires. L'enjeu est de faire vivre l'ESR en synergie avec les plans de développement scientifique, économique et culturel des territoires. Les liens avec les autres établissements de la région Grand-Est tant en formation qu'en recherche seront développés.

Le niveau de qualification des jeunes du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne, mesuré aussi bien par le taux de diplômés du supérieur que le poids des formations d'ingénieurs ou celui de l'apprentissage, est très inférieur à la moyenne nationale. Des actions de sensibilisation des jeunes élèves à la poursuite d'études supérieures, basées sur l'immersion, contribueront à répondre aux besoins de dynamisation du territoire. L'attractivité en master et en doctorat sera, de son côté, intensifiée.

Les activités de valorisation du site champardennais concernent aussi la valorisation de la culture scientifique. Riche de nombreuses initiatives et structures visant à promouvoir la culture scientifique sur tout son territoire, l'ex-Champagne Ardenne s'est dotée depuis 2005 d'une structure de coordination, sous une forme associative (ACCUSTICA), qui assure l'interface et la médiation entre le monde de la recherche et la communauté scientifique, d'une part, les publics, d'autre part.

Les actions prioritaires seront les suivantes :

- Développer la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire,
- Rendre les sciences et les techniques accessibles au plus grand nombre et en particulier aux jeunes, quelle que soit la discipline concernée,
- Développer les compétences des jeunes chercheurs en matière de médiation scientifique et technique.

Jalon 1 : élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de site sur le continuum bac -3/+3 (2019)

C/ Développer un projet stratégique commun pour le rayonnement international du site

La première étape sera, à partir des atouts scientifiques du site, de développer un plan d'actions commun aux établissements afin de renforcer le rayonnement international et l'attractivité du territoire auprès des étudiants et chercheurs internationaux.

Ce plan d'internationalisation s'articulera autour des objectifs suivants :

- Ancrer en recherche un site reconnu sur un plan international,
- développer les actions de communication européennes et internationales,
- favoriser l'émergence d'un réseau de coopération universitaire transfrontalière.

Les stratégies d'établissement en la matière seront ainsi coordonnées et devront favoriser non seulement le développement de projets internationaux, mais aussi la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs, chercheurs et des autres personnels. Il s'agira également d'attirer les meilleurs chercheurs.

Jalon 2 : Elaboration d'un plan d'actions partagé en formation et en recherche pour le développement transfrontalier et international du site (2020)

D/ Poursuivre la dynamisation et l'amélioration de la vie étudiante

Le schéma directeur de la vie étudiante, initié par la ComUE Université de Champagne, va être poursuivi et renforcé selon le nouveau périmètre du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne Ardenne. Coordonnée par l'URCA, la mise en œuvre de ce schéma s'appuiera sur l'expertise et la diversité des établissements associés, dont notamment le CROUS.

Les actions seront réalisées en partenariat avec les collectivités et les différents acteurs de la vie étudiante autour de 3 axes :

- améliorer et harmoniser les conditions de vie étudiante pour permettre un égal accès aux services,
- renforcer le lien social via des initiatives individuelles et/ou collectives en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante,
- promouvoir le sentiment d'appartenance des étudiants au territoire du site champardennais.

Il appartiendra au regroupement champardennais de faire évoluer ce schéma directeur pour qu'il corresponde au périmètre du nouveau regroupement. Le CROUS étant dorénavant membre du regroupement, son évolution devrait en être facilitée. Les sujets relevant d'une opérationnalisation

locale (vie de campus, services, coopérations avec les acteurs et partenaires locaux) seront animés à l'échelle des deux pôles nord et sud, respectivement par l'URCA et l'UTT en lien avec les collectivités territoriales.

Jalon 3 : bilan des actions préconisées dans le SDVE (2020)

II/ Soutenir la stratégie scientifique et d'innovation du site, développer les pôles scientifiques et renforcer les coopérations entre établissements

A/ Développer une politique scientifique articulée autour de 4 axes

La politique scientifique du site est en lien avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et elle se déclinera autour des 4 axes suivants :

- ❖ *La bioéconomie, l'agriculture et la viticulture 4.0,*
 - ❖ *L'industrie du futur et les matériaux,*
 - ❖ *La santé et le vieillissement,*
 - ❖ *Le développement d'un pôle art et d'une maison locale des Sciences de l'Homme et de la Société(SHS).*
- *Affirmer et déployer la stratégie de chaque pôle scientifique :*

❖ Pôle Agro-sciences, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie(AEBB) :

Les priorités seront les suivantes :

- Poursuivre les efforts engagés sur la thématique Bioéconomie et Agrosociences en prolongeant le projet d'EUR, par un approfondissement des liens entre établissements partenaires autour de l'URCA et d'AgroParisTech et par une meilleure prise en compte des problématiques SHS.
- Reconstituer, à l'échelle du Grand Est, un réseau septentrional de la vigne et du vin reposant notamment sur l'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin, en lien avec l'INRA et les ambitions des collectivités territoriales.
- Explorer les approches complémentaires consacrées aux risques environnementaux (URCA) en accroissant les liens avec les organismes spécialisés (INERIS) présents sur le site.
- Inscrire dans une perspective européenne les recherches du pôle AEBB en accentuant les liens avec les universités de Liège, Aix-la-Chapelle et Wageningen.

Jalon 4 : Poursuivre les efforts engagés sur les thématiques du pôle AEBB et inscrire la recherche dans une perspective européenne (2020)

❖ Pôle Sciences du Numérique et de l'Ingénieur :

Les priorités seront les suivantes:

- Favoriser les synergies entre des établissements sur le thème de "l'Usine du Futur" et soutenir les rapprochements en recherche (à l'instar du rapprochement LRN (Laboratoire de Recherche en Nanosciences)/L2N (laboratoire de Nanosciences et des Nanotechnologies)).
- Examiner les perspectives de recherches émergentes offertes par le calcul à haute performance et la présence du CEA.

- Explorer les approches complémentaires consacrées aux risques technologiques (UTT) en accroissant les liens avec les organismes spécialisés (ANDRA) présents sur le site.
- Mutualiser l'action des DataCenter au niveau de la région Grand Est en prenant appui sur les capacités offertes par le centre de calcul ROMEO et soutenir les projets numériques transversaux sur l'industrie et la ferme du futur, la e-Santé, et plus généralement autour de l'intelligence artificielle.

Jalon 5 : Construire une stratégie, partagée d'ici à 18 mois, autour de l'innovation et la valorisation dans le domaine de l'industrie 4.0 (2020)

❖ **Pôle Santé**

Les priorités seront les suivantes:

- Identifier les atouts permettant la création d'un dispositif de soutien à l'innovation et au transfert dans le secteur Santé.
- Renforcer les interactions avec le CHU pour favoriser la réorientation des recherches cliniques en lien avec l'ensemble des pôles scientifiques d'applications dont la e-santé, le vieillissement, etc.
- Développer la SFR CAP-Santé au niveau du site champardennais avec l'URCA, l'UTT et le CHU, mais aussi l'INSERM et le CNRS et conforter ses partenariats vers le Grand Est.
- Mener une valorisation commune et un partage des ressources pour le développement international afin de donner une meilleure visibilité aux activités de recherche développées sur le site.

Jalon 6 : Bilan des actions communes dans le domaine de la santé et du vieillissement (2020)

❖ **Pôle Sciences de l'Homme et de la Société.**

Les priorités seront les suivantes:

- Préciser les objectifs scientifiques et la nature de la MSH Champagne-Ardenne en privilégiant les relations avec la MSH-Lorraine.
- Installer physiquement la MSH Champagne-Ardenne sur le site de Reims (2019) et Troyes (2021).
- Renforcer les interactions entre établissements dans les domaines de la santé, des arts et du numérique
- Améliorer l'intégration et la visibilité en recherche des écoles d'art du spectacle vivant.
- Favoriser une meilleure prise en compte des problématiques SHS pour la bioéconomie.

Jalon 7: Définir les objectifs scientifiques de la MSH (2019) et préparer son installation sur le site de Reims (2019) et Troyes (2021)

B/ Mutualisation et mise en réseau des plateformes scientifiques et technologiques

Les établissements du site champardennais disposent déjà de plateformes scientifiques proposant des plateaux techniques de haut-niveau. Dans le cadre de la politique de site, les établissements entendent développer la mutualisation de ces équipements, ce qui permettra d'accompagner l'enrichissement des activités scientifiques de leurs équipes.

III/ Renforcer l'attractivité du site dans le domaine de la formation

- Développer de nouvelles formations et des pédagogies innovantes (projet IDEFI Innovent-e)
- Partager et coordonner une offre de formation continue soutenable économiquement
- Valoriser les technologies et les savoir-faire innovants, contribuant à la stimulation de la créativité des chercheurs et au développement de l'entrepreneuriat étudiant.

L'élaboration d'une stratégie partagée de formation permettra davantage de coordination et de coopération dans les formations de niveau licence et master. Celle-ci devra contribuer à la facilitation de passerelles entre établissements et au développement d'actions communes.

L'attractivité du territoire en master et en doctorat sera, de son côté, intensifiée dans le cadre de l'association. Le travail entrepris en commun permettra une offre de formation coordonnée et complémentaire.

Ainsi, la formation doctorale sera vue comme thématiquement adossée aux pôles scientifiques.

La création d'une structure de coordination des Ecoles Doctorales permettra de valoriser le travail des doctorants et d'accentuer leur professionnalisation afin de faciliter leur insertion dans la vie active à l'issue de leur thèse.

Jalon 8 : Définition et mise en œuvre, dans le cadre du plan étudiants, d'une stratégie concertée pour les formations d'ingénieurs et de management (2020)

Jalon 9 : Création d'une structure de coordination des écoles doctorales (2020)

Le développement des innovations pédagogiques et des activités liées à la FTLV constituera un pilier du renforcement de l'attractivité du site.

Les actions initiées dans le cadre de la ComUE Université de Champagne seront ainsi poursuivies et étendues aux nouveaux membres du regroupement. La traduction en compétences de modules d'enseignement des formations et la constitution d'un référentiel des compétences délivrées, totalement informatisé et ouvert par l'intermédiaire d'un e-Portfolio, seront notamment initiées.

Cette action engagée dans le cadre de l'appel à projet pour le Développement d'Universités Numériques Expérimentales (DUNE) sera poursuivie et concrétisée au cours de ce contrat.

La diversité des établissements et des pratiques pédagogiques, dans le contexte actuel de l'explosion du numérique, favorisera l'innovation pédagogique à travers les technologies de l'information et de la communication liées à l'enseignement et les pratiques émergentes liées au digital. Il s'agira pour l'association d'être en capacité d'accompagner les équipes pédagogiques dans ces transformations, de les acculturer à ces nouvelles pratiques en mettant en place une cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique afin de favoriser le développement de l'enseignement à distance et des outils numériques liés à la pédagogie.

Jalon 10 : Création et bilan des 1ères actions de la cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique (2020)

Jalon 11 : Bilan des actions de valorisation ambitieuses et coordonnées pour développer l'innovation et le transfert technologique dont la mutualisation des plateformes (2019)

IV/Privilégier une convergence du pilotage et la mutualisation de certaines fonctions support

- Ressources humaines,
- Numérique,
- Politique documentaire.

Les membres de l'association ont identifié trois domaines dans lesquels des actions seront mutualisées afin de favoriser le développement de leurs missions.

Au niveau des Ressources Humaines, il s'agira de mutualiser pour les établissements concernés le traitement des dossiers de retraite, de pension d'invalidité ou de réversion des personnels titulaires. De plus, au vu de l'organisation territoriale, un plan de formation des personnels coordonné entre les établissements, permettra de proposer un panel de formations plus large pour répondre au mieux aux attentes et besoins des personnels.

En ce qui concerne le numérique, le développement des infrastructures aux bénéfices des usagers du territoire sera un vecteur favorisant la coopération entre les établissements. La mise en place d'un Datacenter régional sera un moyen de développer les liens avec les autres établissements de la région Grand Est. Concernant les usages, il sera important de soutenir des projets numériques tels que : Usine du Futur, e-Santé et IA, en généralisant les bonnes pratiques et en combinant les compétences. Il sera important de définir et mettre en œuvre une politique de production et de diffusion des MOODLE afin de favoriser l'innovation pédagogique et la collaboration entre les ingénieurs pédagogiques.

La politique documentaire contribuera à une innovation pédagogique renforcée par le développement du libre accès aux publications des établissements. Elle doit permettre un enrichissement du vivier et une simplification de l'accès aux ressources documentaires, matérielles ou numériques, au services des étudiants, enseignants et chercheurs du site renforcé par un pilotage homogène et efficace des diverses actions documentaires.

Un portail HAL (Hyper Articles en Ligne) d'archives ouvertes commun sera ouvert et contribuera à la valorisation de l'activité scientifique du site.

Jalon 12 : Elaboration et mise en œuvre d'une offre de formation partagée des personnels des établissements d'enseignement supérieur du site (2020)

Jalon 13 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations (2020)

Jalon 14 : Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels (2020)

Jalon 15 : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie partagée pour le développement des infrastructures et des usages numériques à l'échelle du site d'ici 12 à 18 mois (2020)

Jalon 16 : Définition et mise en œuvre d'une politique documentaire commune à l'échelle du site :

- mutualisation de l'accès aux ressources numériques,
- mise en œuvre d'un portail HAL commun. (2020)

Récapitulatif des jalons de la trajectoire

Opérations	Années d'observation des réalisations				
	2018	2019	2020	2021	2022
1. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de site sur le continuum bac -3/+3					
2. Elaboration d'un plan d'actions partagé en formation et en recherche pour le développement transfrontalier et international du site					
3. Bilan des actions préconisées dans le SDVE					
4. Poursuivre les efforts engagés sur les thématiques du pôle AEBB et inscrire la recherche dans une perspective européenne (2020)					
5. Construire une stratégie, partagée d'ici à 18 mois, autour de l'innovation et la valorisation dans le domaine de l'industrie 4.0 - 6. Création au sein de la région Grand Est d'une fédération d'initiative sur l'usine du futur					
6. Bilan des actions dans le domaine de la santé et du vieillissement					
7. Définir les objectifs scientifiques de la MSH et préparer son installation sur le site de Reims (2019) et Troyes (2021)					
8. Définition et mise en œuvre, dans le cadre du plan étudiants, d'une stratégie concertée pour les formations d'ingénieurs et de management					
9. Création d'une structure de coordination des écoles doctorales					
10. Création et bilan des 1ères actions de la cellule d'accompagnement à l'innovation pédagogique					
11. Bilan des actions de valorisation ambitieuses et coordonnées pour développer l'innovation et le transfert technologique dont la mutualisation des plateformes					
12. Elaboration et mise en œuvre d'une offre de formation partagée des personnels des établissements d'enseignement supérieur du site					
13. Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations					
14. Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels					

Opérations	Années d'observation des réalisations				
	2018	2019	2020	2021	2022
15. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie partagée pour le développement des infrastructures et des usages numériques à l'échelle du site d'ici 12 à 18 mois					
16. Définition et mise en œuvre d'une politique documentaire commune à l'échelle du site : <ul style="list-style-type: none"> - mutualisation de l'accès aux ressources numériques, - mise en œuvre d'un portail HAL commun. 					